



Monsieur Claude Wiseler
Président de la
Chambre des Député.e.s
Luxembourg

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2023

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de poser une question parlementaire à Madame la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics concernant **la priorisation du projet d'extension du réseau de tramway vers le CHL, y inclus le raccourci entre le rond-point Schuman et Hamilius/Boulevard Royal.**

Selon le 1^{er} Plan national de mobilité, pour l'horizon 2035 (PNM 2035), présenté en avril 2022, trois nouvelles lignes de tramway devront s'ajouter d'ici 2035 à la première ligne, actuellement en phase de finalisation entre le Findel et la Cloche d'Or.

Outre la ligne de tram rapide vers Esch et les deux extensions dont le projet de loi de financement a été déposé par le gouvernement précédent (Kirchberg et Hollerich), le PNM 2035 prévoit également de prolonger le réseau au-delà du P+R Bouillon le long de l'autoroute A6 et de nouveaux boulevards de Merl et de Cessange en direction du futur P+R Ouest, avant de rejoindre une autre extension qui vise à raccorder le Centre hospitalier de Luxembourg (CHL) au centre-ville via la route d'Arlon et de former ainsi une boucle parfaite.

Ce dernier projet d'extension vers la route d'Arlon est particulièrement important et prévoit également un raccordement plus direct du centre-ville en quittant le tracé actuel du tram au rond-point Schuman pour tourner à gauche vers le boulevard Royal. Ce raccordement est indispensable pour assurer la qualité du service et pour éviter le passage obligé de la totalité des tramways par la Place de l'étoile et l'obligation, le cas échéant, pour les passagers d'y changer de ligne. Il fonctionnera comme raccourci vers Hamilius et permettra d'assurer une fiabilité et une fréquence de transport élevées au cœur du réseau, face à la multiplication des lignes.

L'accord de coalition 2023-2028 se doit de constater que « *Le tramway, en tant que moyen de transport public dans l'espace urbain, connaît un succès incontestable* » et le Gouvernement s'y engage en conséquence « *à développer davantage le tramway outre des lignes actuellement prévues au niveau de la Ville de Luxembourg.* » Tandis que le développement du réseau de tramway présenté par le PNM 2035 ne semble donc pas remis en cause, l'accord de coalition ne fournit aucune information sur l'ordre de priorité politique des nombreuses extensions prévues.

Dans ce contexte, je voudrais avoir les informations suivantes de la part de Madame la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics :

- 1. Le Gouvernement partage-t-il la conviction que l'extension vers le CHL et le raccourci afférent entre le rond-point Schuman et Hamilius sont des éléments essentiels pour le futur réseau de tramway voire une précondition à la réalisation d'autres extensions ?**

2. **Les études techniques ayant déjà été réalisées, le Gouvernement prévoit-il de traiter l'extension vers le CHL comme prioritaire et d'adopter rapidement l'avant-projet de loi de financement afférent ?**
3. **Dans l'affirmative, quand est-ce que Madame la Ministre prévoit de déposer ce projet de loi à la Chambre des Députés ?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. SehoVIC', with a horizontal line extending to the right.

Meris SEHOVIC
Député



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Réponse de la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics à la question parlementaire n° 80 du 4 décembre 2023 de Monsieur le Député Meris Sehovic.

Dans sa question parlementaire, l'honorable Député demande des renseignements au sujet de l'extension du tramway vers le CHL, y inclus la liaison entre le rond-point Schuman et le Boulevard Royal.

Tout d'abord, je tiens à rectifier que le tramway sur le futur contournement de Cessange n'était pas prévu avant 2035 dans le Plan national de mobilité. Il s'agit d'une extension proposée « post-2035 » comme indiqué sur l'illustration à la page 56 du PNM 2035.

Incontestablement, le site du Centre Hospitalier de Luxembourg (CHL) sur la route d'Arlon, ainsi que le futur "Wunnquartier Stade" devraient être reliés au tramway dès que l'avancement du PAP de la Place de l'Etoile permettra une pose des rails et un embranchement sur la ligne de tram existante.

Dans ce contexte, j'ai l'intention de présenter au Conseil de Gouvernement un avant-projet de loi de financement le plus tôt possible.

De manière générale, le Gouvernement reconnaît le succès incontestable du tram et s'engage à développer de nouvelles lignes. Cela nous obligera de trouver des tracés qui permettront d'éviter un goulot d'étranglement de ces nouvelles lignes au centre-ville.

C'est pourquoi j'ai l'intention de me concerter en janvier avec la Ville de Luxembourg pour trouver des solutions à ce défi, prioriser de façon claire les projets de nouvelles lignes et poursuivre ensemble le succès du tram.

Luxembourg, le 14 décembre 2023.

La Ministre de la Mobilité et des Travaux publics

(s.) Yuriko Backes